

Image not found or type unknown



Reparation vehicule en 2009

Par **kunk**, le **09/06/2015** à **14:11**

Bonjour ,

En 2009, j'ai fait réparer ma voiture pour 1.900 € suite à un accident, et depuis 2009 il n'a jamais voulu me donner son RIB pour que je lui paye chaque mois.

Il y a 4 mois, il a fait appel à un huissier pour me saisir. J'aurais aimé savoir si il y a prescription pour la dette car elle datte de 2009 et il ne me saisisse qu'en 2015 ?

Merci.